



Mercredi 12.12.12 | 45e année | No 39

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## La concertation pour développer un beau projet

Le projet de Parc naturel périurbain de Chaumont-Neuchâtel porte l'ambition de mettre en valeur notre région et ses nombreux atouts, tels que les patrimoines naturel et culturel.

Ces dernières semaines, des craintes ont été exprimées par des acteurs ou usagers de la forêt, et ceci, en particulier au sujet de l'accessibilité en forêt. Nous les avons entendues.

Le Conseil communal ne souhaite pas réaliser le projet de Parc naturel périurbain en s'appuyant sur des rapports de forces et en occultant les craintes exprimées. Au contraire, la volonté est de favoriser une bonne compréhension du projet, qu'il convient de développer par le dialogue et la concertation.

Au vu de ces considérations, le 3 décembre 2012, le rapport concernant la stratégie de création du Parc naturel périurbain a été retiré de l'ordre du jour du Conseil général.

Nous reviendrons ultérieurement devant l'Autorité législative avec des réponses concrètes aux questions encore ouvertes aujourd'hui.

Notre but est d'aller de l'avant, tout en intégrant l'ensemble des acteurs et des usagers de la forêt, autour d'un projet porteur d'avenir!

Olivier Arni  
Directeur de l'urbanisme  
et de l'environnement



La Ville trouve un accord à l'amiable dans le cadre du litige relatif à la hauteur des mâts du stade de la Maladière. • Photo: archives

# Le litige des mâts réglé

La Ville de Neuchâtel, l'entreprise HRS et la Copropriété de la Maladière ont trouvé un accord extrajudiciaire avec les opposants aux mâts du stade de la Maladière. A l'issue d'une longue procédure, une convention a été signée entre les parties.

D'une part, les propriétaires des lieux et l'entreprise HRS s'engagent à prendre différentes mesures visant à réduire la pollution sonore et lumineuse engendrée par l'exploitation du stade et d'autre part, les habitants du quartier retirent l'ensemble des oppositions déposées.

### Le cœur du litige

Le Conseil général a adopté en 2006 un nouveau plan spécial pour la construction du complexe de la

Maladière, qui adaptait la hauteur maximale autorisée à 485 mètres au-dessus de la mer. «Ce nouveau plan spécial ainsi que la mise en conformité du complexe de la Maladière par l'octroi d'un nouveau permis de construire ont été mis à l'enquête début 2007», indique l'exécutif. Et d'ajouter: «Pas moins de 69 oppositions furent alors déposées par des habitants du quartier, à titre individuel ou collectif par le biais de l'Association du Quartier de la Maladière.» La Direction de l'urbanisme et de l'environnement a depuis lors rencontré les opposants dans le but de négocier avec eux un accord. Ce dernier a abouti, moyennant certaines concessions, au retrait de toutes les oppositions et permis le règlement du litige à l'amiable.

### Mesures pour réduire les nuisances

La convention prévoit d'améliorer l'isolation phonique de la paroi nord des gradins par la pose par HRS d'éléments en plexiglas. La puissance de la sonorisation du stade, elle, sera limitée et son utilisation restreinte. Concernant la pollution lumineuse, la convention prévoit que les pleins feux soient réservés à de rares occasions exigées par une retransmission télévisée de matches européens ou sur demande de la Swiss Football League. D'autres mesures relatives à la propreté et à la végétalisation des alentours de la Maladière sont également prévues. Les travaux seront réalisés dans un délai de 18 mois à compter de l'entrée en force des obligations prévues par la convention, d'ici au 5 mai 2014.



La passerelle du Millénaire reliera en juin prochain le plateau de la gare et la colline de Bel-Air.



L'Ensemble Symphonique Neuchâtel se produira dimanche 16 décembre à 17 heures au Temple du Bas.



Les Patinoires du littoral accueillent lundi 31 décembre la soirée « Neuchâtel Happy New Year 2013 ».

# Publicité

 **Ghielmetti**  
Pompes funèbres  
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

**Tél. 032 721 19 31**

**24 h sur 24**

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

[info@pf-ghielmetti.ch](mailto:info@pf-ghielmetti.ch)  
[www.pf-ghielmetti.ch](http://www.pf-ghielmetti.ch)



 **GINDRAUX**



Merci  
et  
meilleurs  
voeux

2024 ST-AUBIN

 Dans ce numéro

## Un réveillon hollywoodien

Terrible Style Production organise lundi 31 décembre une soirée de Nouvel An aux Patinoires du littoral sur le thème «Hollywood Stars».

Page 5

## Concerts de Noël

Le Théâtre du Passage, le Temple du Bas, la Collégiale et la Chapelle de l'Ermitage accueillent différents concerts à l'occasion des festivités de fin d'année. Tour d'horizon.

Page 8

## Vieux-Châtel



La Ville de Neuchâtel et les habitants du Vieux-Châtel ont imaginé ensemble une solution pour aménager le site des anciennes serres. Un jardin public avec place de jeux et une quinzaine de logements verront le jour.

Page 10

## Un ouvrage sur les corporations



Patrice Allanfranchini et Olivier Girardbille ont dévoilé lundi un ouvrage consacré aux anciennes corporations neuchâteloises. Rencontre avec l'un de ses auteurs.

Page 16

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 19 décembre 2012.

 Dès juin, le plateau de la gare et la colline de Bel-Air seront reliés par la passerelle du Millénaire



La première pierre de la passerelle du Millénaire a été posée le jour de la saint Nicolas, sous d'épais flocons.

# Franchir Gibraltar

Plus rien ne s'oppose à la réalisation de la passerelle du Millénaire! Le conseiller communal Olivier Arni, le conseiller d'Etat Claude Nicati, la rectrice de l'Université Martine Rahier et l'architecte Emmanuel Rey ont procédé jeudi sous d'épais flocons à la pose de la première pierre en présence des habitants du quartier, donnant symboliquement le coup d'envoi des travaux.

Sauf retard dans la construction, piétons et cyclistes pourront emprunter dès le mois de juin cette nouvelle passerelle, qui reliera le plateau de la gare à la colline de Bel-Air et permettra de connecter les deux pôles cantonaux de formation constitués par UniMail et la Haute Ecole Arc. Longue d'une quarantaine de mètres et large de plus de quatre mètres, elle partira de l'Espace de l'Europe, après le conservatoire, pour déboucher sur le chemin de Belleruche, en surplombant la rue de Gibraltar à une quinzaine de mètres du sol. Dessiné par le bureau d'architecture Bauart, l'ouvrage se veut à la fois aérien et transparent, avec des piliers obliques et des garde-corps en verre translucide.

Lors de la cérémonie marquant la pose de la première pierre, les interve-

nants se sont félicités de voir enfin se concrétiser cette passerelle, en projet depuis de longues années. Mais comme l'ouvrage repose – et débouche – sur des terrains privés, la Ville a dû prendre son bâton de pèlerin pour convaincre et négocier. «Le processus qui a permis la réalisation de ce projet a été animé par un fort esprit de concertation et de dialogue. Pas moins de trois conventions ont été signées avec des acteurs très divers: agence immobilière, CFE, propriétaires fonciers, copropriétaires...», a souligné le directeur de l'urbanisme Olivier Arni.

### Mesure d'agglomération

Cette passerelle s'inscrit «dans la volonté commune d'améliorer l'accessibilité piétonne depuis la gare et en direction de la gare. Elle fait partie intégrante du projet d'agglomération», a rappelé pour sa part le chef du Département de la gestion du territoire Claude Nicati. Canton et Confédération participeront à ce titre à hauteur de 300'000 francs chacun aux coûts, devisés à 1,55 million de francs. L'Université mettra également 100'000 francs de sa poche. La passerelle offrira en effet aux collaborateurs

et aux étudiants de la Faculté des sciences un cheminement facilité directement depuis le plateau de la gare, un «vieux rêve» que l'alma mater caressait depuis l'inauguration du bâtiment en 2001, selon Martine Rahier.

### «Capsule temporelle»

Pour mémoire, le Conseil général a accepté en juin 2011 la réalisation de cet ouvrage, baptisé «passerelle du Millénaire» pour laisser une trace durable de cet événement exceptionnel pour la ville. Compte tenu des diverses participations, dont celle de l'Association de soutien au Millénaire, le coût à charge de la commune devrait se monter à quelque 840'000 francs.

Pour la petite histoire, différents documents ont été enfouis dans les fondations de la passerelle, dont le rapport de la demande de crédit au Conseil général, un exemplaire du livre du Millénaire ainsi qu'une «capsule temporelle» comprenant des sons encodés au format MP3 relatifs aux festivités. Mais compte tenu de l'évolution technologique, pas sûr que les générations futures pourront encore la lire, a fait remarquer avec humour l'architecte communal Olivier Neuhaus. (ab)

 L'Ensemble symphonique Neuchâtel donne son deuxième concert de la saison

# Nuits dans les jardins d'Espagne

Sous la direction d'Alexander Mayer, l'Ensemble symphonique Neuchâtel et le pianiste espagnol Josep Colom convient le public à un concert placé sous le signe de la nuit dans les jardins. Au programme figurent des œuvres de Gabriel Fauré, Maurice Ravel et Manuel de Falla, ainsi que la 4<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven. A ne pas manquer dimanche à 17 heures au Temple du Bas.

Pour ce deuxième concert de la saison, l'Ensemble symphonique Neuchâtel a invité le pianiste espagnol Josep Colom, qui se produit régulièrement sur les plus grandes scènes européennes. Né à Barcelone en 1947, cet interprète d'exception a remporté plusieurs prix, dont le concours International de Paloma O'Shea de Santander en 1972 ou les concours Beethoven et Scriabine.



L'Ensemble Symphonique de Neuchâtel sera en concert dimanche avec le pianiste espagnol Josep Colom. • Photo: sp

## «Pelléas et Mélisande»

Le concert débutera avec «Pelléas et Mélisande», une œuvre de Gabriel Fauré inspirée d'un drame de Maurice Maeterlinck, composée en l'espace

d'un mois seulement par le musicien français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la demande d'une troupe de théâtre de Londres. La suite qui sera jouée

dimanche a été tirée en 1910 de cette musique de scène. Le concert se poursuivra avec une danse lente au titre délicieusement poétique d'un autre compositeur majeur du début du XX<sup>e</sup> siècle, qui fut élève de Gabriel Fauré: la «Pavane pour une infante défunte» du Français Maurice Ravel (1875-1973). Originellement écrite pour piano, elle fut orchestrée en 1910.

## Présentation des œuvres

Le public sera ensuite transporté en Andalousie avec les «Nuits dans les Jardins d'Espagne» de Manuel de Falla (1876-1946), une œuvre que le compositeur, ami de Maurice Ravel, décrit lui-même comme des «impressions symphoniques pour piano et orchestre». Le concert se terminera avec la 4<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven.

Comme à l'accoutumée, le concert de l'Ensemble symphonique Neuchâtel sera précédé d'une présentation des œuvres, dimanche à 16h15. Il s'accompagnera par ailleurs d'une exposition de photographies dans le hall du

Temple du Bas. A noter qu'une autre représentation aura lieu samedi à 20h15 à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. (ab)

«Nuits dans les Jardins d'Espagne»: dimanche 16 décembre à 17 heures au Temple du Bas. Réservations via la billetterie du Théâtre du Passage, par téléphone au 032 717 79 07 ou sur le site [www.theatredupassage.ch](http://www.theatredupassage.ch)

## Hip-hop à la Case

Avis aux amateurs de hip-hop: le rappeur français Oxmo Puccino se produira vendredi à Neuchâtel, sur la scène de la Case à chocs. Accompagné de ses musiciens, il présentera son dernier album, intitulé «Le Roi du carrosse». Auteur au verbe aussi beau que puissant, Oxmo Puccino repousse depuis quinze ans les frontières du hip-hop, en multipliant les collaborations avec des artistes de tous horizons. Profond, sensible et d'une musicalité rare, le sixième album de ce chroniqueur humaniste originaire du Mali s'impose comme celui de la maturité. Le concert débutera à 21 heures et l'entrée est réservée aux plus de 18 ans. Renseignements sur [www.case-a-chocs.ch](http://www.case-a-chocs.ch).

## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil).

Jusqu'au 28 février 2012, exposition temporaire «Je vous aime encore plus sur votre portrait» Rousseau ou le culte de l'image. Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.



Vendredi 14 décembre, 18h30, «Au carrefour des peuples: le chaudron de la Maladière», conférence de Roger Besson. Un événement conduit par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et le Centre international d'étude du sport.

Mardi 18 décembre, 12h15, «Les expositions du XIX<sup>e</sup> siècle comme source d'enrichissement de la collection», visite commentée ciblée de l'exposition «1500-1900. La collection des arts plastiques» par Camille de Alencastro, étudiante en master à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel, stagiaire dans le cadre de l'exposition.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 20 octobre 2013, exposition «Hors-champs». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 31 décembre expo-

sition «Retour d'Angola». Jusqu'au 17 février 2013 exposition «Les Fantômes des collections».

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 décembre, exposition «Tell(e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz», caricatures de Jules Stauber. Ouvert me-di de 11h à 17h. [www.cdn.ch](http://www.cdn.ch).

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 décembre, exposition «A la recherche du bonheur», de Bernard Vidal. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

**Théâtre du Passage** (passage Max-Meuron 4), jusqu'au 27 décembre, exposition «Passage obligé» d'Anaïs

Laurent et Michel Bühler. Ouvert de 10h aux heures de performances des pièces le soir, vers 18h30.

**Jardin botanique** (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars 2013, exposition «Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard», ouvert tous les jours de 9h à 17h.

Mercredi 19 décembre, 12h30 et 14h15, «Escapade forestière au pays des pics», montage d'images de Jean-Lou Zimmermann, présenté par le réalisateur.

**CAN**, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 21 février 2013, exposition Superamas/Phase 3/Technique et sentiment. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

**Galerie YD** (rue Fleury 6), lundi 17 décembre, 20h, Nuit de la peur. Histoires effrayantes écrites par des jeunes auteurs, lues ou dites dans la nuit complète.

## L'actualité culturelle

### Conférence



Ce vendredi, les Causeries de l'Académie de Meuron donnent la parole à Anouck Hellmann, historienne de l'art, collaboratrice scientifique et chargée de projets culturels depuis 2003 à la Ville de La Chaux-de-Fonds. Elle tentera de répondre à la question «Mais qui était Charles L'Eplattenier?» Un homme des bois, professeur de dessin du charismatique Charles-Edouard Jeaneret (futur Le Corbusier) à l'Ecole

d'art de La Chaux-de-Fonds, un portraitiste, un statuaire, un amoureux des arts et bien plus encore... L'Eplattenier avait pris pour habitude de se reposer d'un travail par un autre! Il restera sans aucun doute le peintre du Doubs et des sommets jurassiens. Moins connue, sa passion pour les arts décoratifs, qu'il découvre pendant sa formation à Budapest et à Paris, fait de lui un des représentants incontournables de l'Art nouveau en Suisse.

**Académie de Meuron, quai Philippe-Godet 18, vendredi 14 décembre, de 18h30 à 20h, sur inscription: [sophie.vantieghe@gmail.com](mailto:sophie.vantieghe@gmail.com) ou au secrétariat au 032 725 79 33. Prix: Fr. 10.-, gratuit pour les étudiants à l'Académie de Meuron.**

### Les concerts de Camille

Après Paul Cooker, le deuxième concert de Camille verra le duo de guitares latines Rayuela, composé de Judith de la Asuncion et de Graciela

Pueyo, faire le voyage depuis Strasbourg pour une soirée inédite. Un répertoire varié servi par deux artistes aussi exigeantes que complices.

**Bibliothèque des Pasteurs, escaliers de la Collégiale 3, jeudi 13 décembre à 20h (concert des enfants à 18h). Renseignements et réservations: [www.lesconcertsdecamille.ch](http://www.lesconcertsdecamille.ch) ou au 079 379 53 69. Prix: Fr. 25.-, étudiants Fr. 20.-, gratuit jusqu'à 18 ans.**

### Les Chambristes

Pour leur traditionnel concert de l'Avent et après de nombreuses collaborations avec la Cécilienne de Romont en terre fribourgeoise, Les Chambristes proposent au public neuchâtelois de venir découvrir cet ensemble choral de grande qualité qui perpétue avec beaucoup de passion la tradition chorale fribourgeoise. Avec un répertoire essentiellement religieux, ce chœur a eu l'occasion d'interpréter notamment des œuvres de

Gounod, Charpentier, Bruckner, Mozart, Haydn, souvent avec orchestre, et de nombreuses compositions de Yves Piller, son chef et directeur artistique, comme le «Réjouis-toi Marie», paraphrase du «Je vous salue Marie», inspirée des vitraux de la collégiale de Romont. Sous la baguette d'Yves Piller, un programme original du temps de Noël attend l'auditeur curieux: la Messe en ré de Marc-Antoine Charpentier, compositeur rendu célèbre par son Te Deum, repris comme jingle de l'eurovision et, avec la complicité de la soprano Monique Volery, une petite merveille d'Antonio Caldara: Laudate pueri dominum pour chœur, soprano et orchestre. Un concert à ne pas manquer!

**Chapelle de la Maladière, rue de la Maladière, dimanche 16 décembre, à 11h15. Prix: Fr. 25.-. Pas de réservation, ouverture des portes 45 minutes avant le concert.**

Terrible Style Production organise une soirée de Nouvel An aux Patinoires du littoral

# Hollywood aux Patinoires

Les Patinoires du littoral accueilleront lundi 31 décembre la soirée «Neuchâtel Happy New Year 2013». Organisé par Terrible Style Production, cet événement sera animé par l'artiste neuchâtelois, Dayva. La venue de Remy et de Manu-L constitue l'événement phare de la manifestation, qui sera placée sous le thème «Hollywood Stars».

Les organisateurs n'en sont pas à leur coup d'essai. Ils avaient déjà mis sur pied l'an dernier une soirée de réveillon similaire. Pour cette deuxième édition, ils attendent pas moins de 3'000 personnes.

### Des artistes internationaux

Electro, house, dance, R'n'B, Ragga ou encore salsa: l'animation musicale se composera d'un large éventail de styles. Le DJ zurichois Marc Würzler, dit Remy, et son acolyte, Manu-L, seront sans nul doute les artistes incontournables de la soirée. Leur dernier titre «Give me a sign»



Terrible Style Production propose de passer le réveillon aux Patinoires du littoral dans une ambiance hollywoodienne.

fait un carton dans plusieurs pays d'Europe. Le très apprécié DJ Luciano sera également de la partie. Plusieurs

autres DJ de la région se succéderont sur scène entre 22 et 6 heures du matin. Ils feront danser le public sur une piste de danse géante de 60 mètres sur 30.

### Effectifs doublés

Les organisateurs de la «Neuchâtel Happy New Year» ont prévu cette année des mesures pour corriger les erreurs de jeunesse de la première édition. Ils ont notamment doublé les effectifs du personnel par rapport à l'an dernier. A l'entrée, les personnes trop alcoolisées ou munies d'objets dangereux seront refoulées. Leur billet d'entrée sera détruit. (ak)

**«Neuchâtel Happy New Year 2013»: lundi 31 décembre aux Patinoires du littoral. Ouverture des portes à 21h45. Renseignements sur [newyear.terriblestyle.ch](http://newyear.terriblestyle.ch). Billets sur [www.ticketcorner.ch](http://www.ticketcorner.ch) ou à Metro Boutique Neuchâtel.**

Chronique culturelle

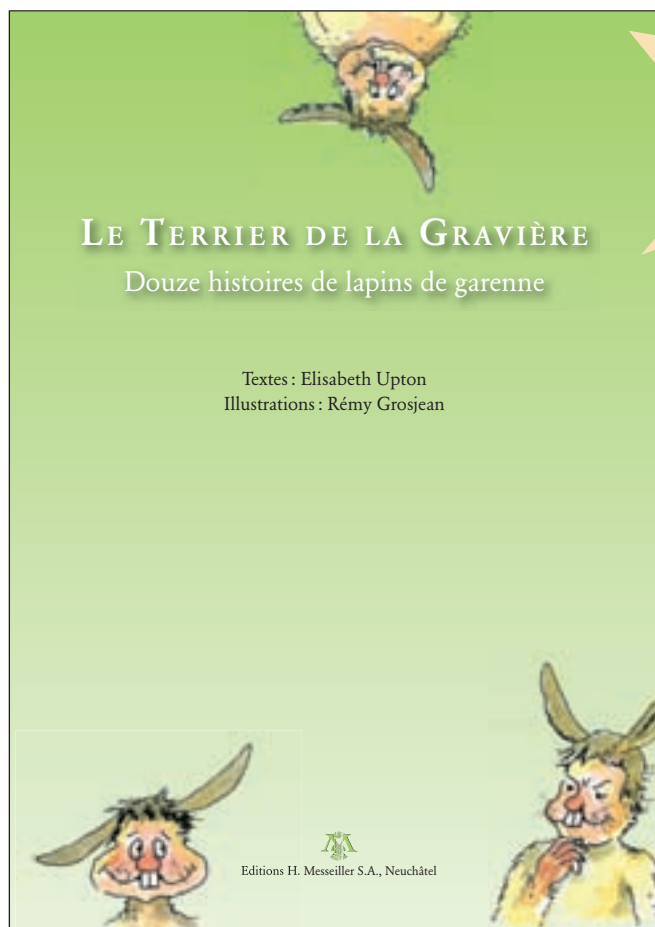


## Culture pour tous

L'accès à la culture est un droit fondamental. Que l'on soit riche ou pauvre, malade ou bien portant, d'ici ou d'ailleurs ou tout simplement différent, nous devons pouvoir nous rendre sans entrave dans un théâtre, une salle de cinéma ou un musée. Des solutions simples existent pour supprimer les obstacles physiques qui privent de culture les personnes à mobilité réduite. Le problème est plus difficile à résoudre lorsque les barrières sont dans la tête. Que propose-t-on aux personnes avec un handicap mental, qui ont bien évidemment elles aussi droit à la culture? L'Association neuchâteloise des parents de personnes mentalement handicapées Insieme a posé la question le 3 décembre dernier à l'Atelier des musées de la Ville à l'occasion de la journée internationale de la personne handicapée. Et la réponse qu'ils ont trouvée ensemble fut de guider une vingtaine d'élèves des Perce-Neige à travers les collections et expositions du Musée d'ethnographie. Il fallait le faire et il faudra le refaire car les personnes différentes ont tout comme nous faim de cette culture qui nous fonde et nous distingue du monde animal!

Patrice Neuenschwander

## Aux Editions Messelier



# 20.-

*Textes d'Elisabeth Upton  
Illustrations de Rémy Grosjean*

### **Le Terrier de la Gravière Douze histoires de lapins de Garenne**

Les histoires du Terrier de la Gravière nous emmènent en Angleterre, où nombre d'animaux habitent un paradis naturel enchanteur. Le Terrier abrite des lapins, que le lecteur apprend à connaître au fil des pages. Attachants, drôles, parfois agaçants, ils parlent et vivent diverses péripéties avec des yeux mi-humains mi-lapins. L'auteure allie sensibilité et imagination dans ces douze aventures, illustrées avec humour par Rémy Grosjean, et dans lesquelles petits et grands enfants auront plaisir à s'immerger.



### **Bulletin de commande**

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, [edition@messeiller.ch](mailto:edition@messeiller.ch)

..... ex. de l'ouvrage «**Le Terrier de la Gravière**» d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 20.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Rousseau et les chemins de traverse, épisode 7

# L'île Saint-Pierre en 1765

Blaise  
Mulhauser



«De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Biene.»

C'est par une incursion dans le canton de Berne que s'achèvent nos promenades en compagnie de Jean-Jacques Rousseau dans la nature de notre région. Comme lui, nous quittons définitivement les paysages helvétiques du XVIII<sup>e</sup> siècle en faisant une escapade dans cet endroit qu'il chérissait. Le souvenir de cette nature est vif dans la cinquième promenade des *Rêveries du promeneur solitaire* écrite en 1777: «Les rives du lac de Biene sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près [...]»

## Un paysage propice à la rêverie

Dans sa description des rives du lac de Biene, Rousseau ajoute encore que «s'il y a moins de cultures de champs et de vignes, moins de villes et



Cette vue du Bas-Lac de Neuchâtel et du lac de Biene date de 1756. C'est l'une des très rares, sinon l'unique, illustration du paysage de l'Entre-deux-Lacs réalisée avant la venue de Rousseau sur l'île de Saint-Pierre, ce qui lui donne toute sa valeur d'authenticité. En effet les auteurs des nombreuses vues réalisées dans les années 1780, après le passage du philosophe, ont tous été influencés par ses écrits.

de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de bocages, des contrastes plus fréquents et des accidents plus rapprochés». Il est intéressant de comparer sa description avec une gravure réalisée dix ans plus tôt et présentant une vue de la région depuis l'abbaye de Fontaine-André près de Neuchâtel. On y voit dans l'Entre-

deux-Lacs, la succession des bocages et l'émergence discrète des villages. Au loin pointent les deux îles: «[...] une des mes navigations les plus fréquentes était d'aller de la grande à la petite île, d'y débarquer et d'y passer l'après-dînée [...] au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires [...] tantôt m'établissant au sommet d'un terre sablonneux couvert de gazon, de

serpolet, de fleurs [...]» Les mots que Rousseau utilise pour décrire son état d'âme sont enfin ceux d'un homme apaisé par la nature qui l'environne, le clapotis de l'eau lui offrant la promesse d'une sérénité retrouvée.

Blaise Mulhauser  
Jardin botanique et Muséum d'histoire  
naturelle de Neuchâtel

## La Ville jeune

**Case à chocs**, jeudi 13 décembre, 18h, Jam Session Hosté par El Sarrazin Café. Entrée libre. Vendredi 14.12, 21h (portes 20h), Oxmo Puccino, concert de hip hop. Prix: Fr. 35.-/Prélocation Fr. 30.-. Queen Kong Club & Café, samedi 15 décembre, 22h, Santa Loves Black Music, concert du groupe lausannois Playground (vainqueur du New Talent Contest 2012 organisé par le Caprices Festival), DJ Sets, DJ Scream, DJ Coton. Prix: Fr. 10.-, Fr. 5.- après 02h. Visite du Père Noël, multitude de prix à gagner, biscuits et vin chaud!

**Bar King**, jeudi 13 décembre, 21h15, Mojo Machine (F) en concert. Entrée libre, collecte. Vendredi 14 décembre, 21h45, Pamplemousse (CH) en concert. Samedi 15 décembre, 22h, The Black Window's Project (CH/ge) + Dirty Sound Magnet (CH/fr). Mardi 18 décembre, 21h, Mardi Jazz Christmas. Entrée libre.

## La Ville sportive

**Piscines du Nid-du-Cro**  
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

**Samedi 15 décembre dès 18h (sortie de l'eau à 17h30), piscine fermée en raison du Grand Gala de fin d'année de natation synchronisée.**

**Volleyball**  
**Maladière, halle B, salle 4**  
Samedi 15 décembre, 16h00, NUC III - VBC Entre-deux Lacs, F2

**Handball**  
**Halle de sport de la Riveraine**  
Samedi 8 décembre, 11h HBC Neuchâtel - HC Vevey, M17-G  
A 12h30 HBC Neuchâtel - CS Chênois-Genève, M19-F

**Basketball**  
**Halle de sport de la Riveraine**  
Dimanche 16 décembre, 12h00,

Union Neuchâtel Basket - Lausanne, U19-M  
A 16h00, Union Neuchâtel Basket - Boncourt, LNA

**Unihockey**  
**Maladière, halle A, salle 1 à 3**  
Samedi 15 décembre à 17h00, FSG Corcelles-Cormondrèche - UHC Bern Ost

**Kinball**  
**Halle de sport de la Riveraine**  
Samedi 15 décembre à 14h00, 1<sup>re</sup> journée du championnat Suisse de Kinball

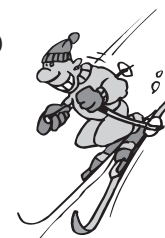
**Hockey sur glace**  
**Patinoires du Littoral**  
Samedi 15 décembre à 11h30 HC Université Neuchâtel - HC St-Imier-Sonceboz, Moskitos B  
A 17h30, HC Université Neuchâtel - HC Star Lausanne, 1<sup>re</sup> ligue

A 20h30, HC Serrières-Peseux I - HC Le Mouret, 2<sup>e</sup> ligue  
Dimanche 16 décembre à 20h00, HC Val-de-Ruz - HC Bassecourt, 3<sup>e</sup> ligue  
Mercredi 19 décembre à 20h00 EHC Ins - CP Plateau-de-Diesse, 4<sup>e</sup> ligue

**Patinoires du Littoral**  
(du 12 au 16 décembre)

**Piste principale**  
me: 9h-11h45/13h45-16h45 public.  
je: 9h-11h45/13h45-15h45, public.  
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h, public.  
sa: 13h45-16h30 public.  
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30, hockey libre.

**Halle couverte**  
Fermée du 12 au 16 décembre.





Des concerts sont proposés tout azimut à Neuchâtel à l'occasion des fêtes de Noël

# Noël ou la fin du monde

Les concerts foisonnent à Neuchâtel à l'approche de Noël. Le Théâtre du Passage, le Temple du Bas, la Collégiale et la Chapelle de l'Ermitage vibreront au rythme des chants de Noël durant les jours à venir. D'autres célébreront, aussi en musique, la fin et la renaissance du monde à la Maladière à l'occasion d'une soirée décalée. Tour d'horizon.

La troupe Diva Opera se produira du 19 au 21 décembre à 20 heures au Théâtre du Passage. Avec «Un rêve de Noël», elle propose une soirée festive autour de l'un des contes les plus populaires de Grande-Bretagne, «Un chant de Noël» de Charles Dickens. Les chanteurs, dont l'extravagant baryton Richard Stuart, interpréteront plusieurs airs d'opéras célèbres et quelques carols anglais. Les personnes qui n'auraient pas encore leurs places ont la possibilité de se rendre sur place une heure avant le spectacle. Les représentations sont complètes, mais des places se libèrent régulièrement au dernier moment.

## Alain Morisod au Temple du Bas

La tournée d'Alain Morisod & Sweet People fera halte à Neuchâtel. Le groupe suisse se produira mercredi 19 décembre à 20 heures au Temple du Bas pour un concert de Noël. Il sera accompagné par la voix de Julien Laurence dans un tout nouveau programme. Durant trois heures, les artistes enchaîneront les performances musicales. Ils reprendront bien évidemment leurs chansons les plus connues. Réservations auprès de la billetterie du Passage au 032 717 79 07.

## Concerts à la Collégiale

Les Concerts de la Collégiale organisent plusieurs événements en cette fin d'année. L'Ensemble vocal de Poche et les Musiciens de Saint Gervais donneront deux représentations du Concert de Noël, dimanche 23 et mardi 25 décembre à 17 heures à la Collégiale. Ils interpréteront, sous la direction de Diego Innocenzi, des œuvres de Bach, de Pärt et de Schütz. Pour le traditionnel concert de Nouvel An, les étudiants de l'antenne neuchâteloise de la Haute école de musique

de Genève joueront mardi 1<sup>er</sup> janvier à 17 heures un programme élaboré par les bons soins du public. Ils seront accompagnés à l'orgue par Simon Peguiron, organiste de la Collégiale. Après la soirée opéra de 2012, ce sont les instruments qui seront à l'honneur cette année. Les souhaits de programme sont à transmettre à Simon Peguiron, rue du Doubs 151, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par courrier électronique à [simon@nazard.org](mailto:simon@nazard.org). Le délai est fixé au 18 décembre pour les pièces instrumentales et au 26 décembre pour les pièces d'orgue.

## Trilogie de l'Avent à la Chapelle de l'Ermitage

La Chapelle de l'Ermitage a accueilli jeudi dernier le premier acte de la trilogie de l'Avent de la Genèse de l'An 1. Annette Thorens a lu des passages de la bible et Anne Walder Pfyffer a interprété à la guitare des morceaux de musique de la Renaissance. Pour ce premier acte, intitulé «la nuit», la chapelle était plongée dans le noir. Cette trilogie de l'Avent se poursuivra par les 2 et 3<sup>es</sup> actes qui

seront respectivement consacrés à «l'aube» et au «lever du Soleil». Ils se dérouleront les jeudis 13 et 20 décembre de 18h30 à 19h30 à la Chapelle de l'Ermitage. Entrée libre, collecte à la sortie. (ak)



## Fin et renaissance du monde

La fin du monde, c'est pour bientôt, selon le calendrier maya. Elle est annoncée pour le 21 décembre prochain. Le Sportbar Au Lobby propose à cette occasion une soirée décalée de «Fin et Renaissance du monde» à la Maladière. Elle démarra vendredi 21 décembre à 20h30 à l'espace Gilbert Facchinetti. Le public aura notamment l'occasion d'assister à des concerts d'Oregon trail et de MXD. Billetterie à l'information Coop de la Maladière centre ou au Sportbar de la Maladière. Entrée: 30 francs. Renseignements et réservations par courrier électronique à [lobby.sportbar@gmail.com](mailto:lobby.sportbar@gmail.com).

Le public aura l'occasion d'assister en cette fin d'année à la Collégiale aux traditionnels concerts de Noël et de Nouvel An.







La troupe Diva Opera se produira du 19 au 21 décembre au Théâtre du Passage dans le spectacle « Un rêve de Noël ». • Photo: ©Diva Opera



Le Sportbar au Lobby organise vendredi 21 décembre à 20h30 à la Maladière une soirée décalée de fin et de renaissance du monde. • Photo: sp



L'Ensemble vocal de Poche et les Musiciens de Saint-Gervais interpréteront les 23 et 25 décembre à 17 heures à la Collégiale L'Histoire de la Nativité de Schütz. • Photo: sp



L'organiste Simon Peguiron interprétera un programme composé par le public lors du traditionnel Concert de Nouvel An, mardi 1<sup>er</sup> janvier à 17 heures à la Collégiale. • Photo: sp



Annette Thorens (à gauche) et Anne Walder Pfyffer (à droite) ont animé le premier acte de la trilogie de l'Avent jeudi dernier à la chapelle de l'Ermitage.



Alain Morisod et les Sweet People donneront un concert de Noël mercredi 19 décembre à 20 heures au Temple du Bas. • Photo: sp



La Ville et les habitants du Vieux-Châtel ont imaginé ensemble l'avenir de ce quartier au cœur de la ville

# De la vie aux anciennes serres



Le cahier des charges urbanistique prévoit de créer un jardin public et une quinzaine de logements sans voiture sur le site des anciennes serres.

**L'avenir du site des anciennes serres se dessine. Dans le cadre d'une démarche au long cours, la Ville et les habitants du quartier ont défini un cahier des charges concernant l'aménagement de ce terrain au cœur du Vieux-Châtel, ainsi que l'amélioration des rues et chemins du quartier. Un jardin public incluant une place de jeux ainsi qu'une quinzaine de logements « sans voiture » à loyers abordables seront créés sur le site des anciennes serres. Les maisons et anciennes dépendances bordant le terrain au sud seront par ailleurs réhabilitées.**

Cette solution est le fruit d'une démarche participative avec les habitants et les usagers du quartier initiée en juin 2011 par les autorités communales, un an après l'annonce de l'abandon d'un projet immobilier controversé qui



Les habitants souhaitent réhabiliter ces bâtiments de manière à animer la cour et favoriser la vie de quartier.

prévoyait de construire quelque quarante logements sur le site des anciennes serres. «Ce ne fut pas un long fleuve tranquille, mais un dialogue constructif a été établi», s'est félicité le directeur de l'urbanisme Olivier Arni lors de l'ultime séance de restitution fin novembre.

La démarche participative a abouti et le cahier des charges urbanistique élaboré sur la base du contenu des ateliers participatifs est soutenu par les habitants, l'association de quartier et le Conseil communal. Pour ce dernier, ce projet répond à la volonté du Conseil général et à l'exigence de créer des logements en ville. La démarche initiée est exemplaire en ce sens qu'elle a également intégré dans la réflexion les principes du développement durable ainsi qu'une réflexion qualitative sur le thème de la densification. Il s'agit de conjuguer logements et qualité de vie!

## Poumon vert

Soucieux de conserver un poumon vert dans ce quartier déjà fortement densifié, les habitants souhaitaient l'aménagement d'un jardin public sur le site des anciennes serres, tout en admettant l'intérêt de créer des logements

sur ce terrain idéalement situé, à proximité de la gare, du centre, des écoles et des commerces. La version définitive du cahier des charges apporte des réponses précises quant à la densité attendue. L'emprise au sol des surfaces bâties ne pourra pas dépasser 30% du site. La ou les futures constructions devront par ailleurs rester à taille humaine et ne pas excéder trois niveaux.

## Coopérative d'habitants

Conformément au souhait de la Ville, les appartements seront conçus sans voiture, pour ne pas accroître leur place dans le quartier et préserver la qualité de vie de ses habitants. Ce seront en outre des logements à loyers abordables, destinés en priorité à des familles, des étudiants et des personnes âgées. En parallèle de la démarche participative, le Conseil communal a en effet décidé d'attribuer le terrain des anciennes serres via un droit de superficie à une ou plusieurs coopératives d'habitants, afin de diversifier l'offre de logements au cœur de la ville.

Soucieux de garantir un réaménagement exemplaire tant sur le plan urbanistique, qu'architectural et du développement durable, le Conseil communal a par ailleurs décidé de mettre en concurrence plusieurs

bureaux d'architectes. Un concours sur invitation sera lancé en 2014, sur la base du programme défini dans le cahier des charges. Le Conseil général sera saisi d'un rapport dans le courant de l'année prochaine, afin qu'il valide la stratégie et l'attribution du droit de superficie.

## Patrimoine architectural

Le cahier des charges impose notamment de conserver les maisons et les anciennes dépendances formant le front nord de la cour du Vieux-Châtel et bordant le site des anciennes serres au sud. Elles font en effet partie intégrante de l'ensemble architectural édifié par Guillaume Ritter à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un patrimoine qu'il s'agit de préserver.

Les habitants souhaitent les réhabiliter de manière à ce qu'elles puissent accueillir des usages et des fonctions multiples, propres à animer la cour et à favoriser la vie de quartier, mais sans engendrer de trafic: locaux associatifs, salle de quartier, épicerie, marché, dépôt de produits locaux ou logements. Au besoin, la profondeur de ces bâtiments pourra être augmentée. Pour le reste, le cahier des charges demande d'améliorer la mobilité douce dans le quartier et d'aménager une place de jeux dans le futur jardin public.

A propos...



## De l'avEnt?

«Tenez, voici un calendrier neuf, et qu'il vous fasse toute l'année!» dit l'avare... Le calendrier de l'Avent ne fait plus rêver. Du moins dans sa version traditionnelle, car sur le plan commercial, la créativité est sans limite. Petits et grands n'hésitent plus à espérer, et à obtenir bien évidemment, deux variantes: jouet et chocolat! On ne recule devant aucun sacrifice pour (se) faire plaisir en cette période de fêtes. Et si vous ne savez pas choisir, et si vous voulez savoir comment il faut donner, mettez-vous à la place de celui qui reçoit!

Comme ils sont étranges cependant ces jours où la joie de vivre est programmée dans les calendriers, où tout le monde se force à la fête, se précipite pour donner, offrir sans trop savoir quoi. Après tout, pourquoi pas?

Nous «offrons» aujourd'hui un merci tout spécial à nos lecteurs pour leur fidélité à notre publication. Que l'année qui s'annonce leur apporte une agréable lecture et de nombreuses satisfactions. A tous les autres aussi!

Rémy Voirol

## Energie

### Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 3 au 9 décembre 2012

- Température extérieure moyenne : 0,6° C.
- Degrés-jours : 0,0 DJ.

## Illumination d'un tilleul

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Service des parcs et promenades fêtera un arbre remarquable en l'illuminant.

Remarquable signifie que l'arbre est recensé à l'inventaire des 150 arbres du règlement d'aménagement communal se situant aussi bien sur le domaine public que sur des parcelles privées.

Cette année, un tilleul qui se trouve **au square de la rue du Plan** a été tiré au sort.

Le Service des parcs et promenades invite la population à venir découvrir sa majesté mise en lumière, de nuit.

# La Ville officielle

## Offre d'emploi

La Direction de l'Urbanisme et de l'Environnement met au concours, pour le Service de l'aménagement urbain, un poste de

## dessinateur-trice en aménagement du territoire, à 80%

Directement rattaché-e au chef du service de l'aménagement urbain, le-la titulaire du poste se verra confier les missions suivantes:

- participer à l'élaboration et à la mise à jour des instruments de planification du territoire (plans directeurs, plans d'affectation, etc.) dans les prestations de dessin (DAO et autres techniques) et de gestion d'inventaires;
- contribuer à la mise en œuvre de projets d'aménagement de l'espace public (dessins de projet et d'exécution, devis, soumissions, suivis de chantier, décomptes);
- collaborer à des études particulières d'aménagement urbain intégrant les composantes de mobilité, d'environnement et de paysage.

Au bénéfice d'un CFC de dessinateur en aménagement du territoire ou d'un autre CFC de dessinateur (architecture, architecture paysagère et génie civil) suivi d'une expérience professionnelle confirmée, dont une partie dans l'aménagement du territoire, vous maîtrisez les outils bureautiques usuels ainsi que les logiciels de dessin tels que Autocad, Map info, Sketchup, Illustrator et Photoshop.

Apte à travailler de manière autonome et doté-e de bonnes capacités relationnelles, vous êtes prêt-e à vous investir dans le fonctionnement d'une équipe composée d'urbanistes, d'architectes et de dessinateurs.

Si vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique, avec des possibilités de formation continue, ce poste vous concerne. Nous attendons avec intérêt votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **7 janvier 2013**, à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel  
Service des ressources humaines  
Faubourg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'architecte communal adjoint, M. Fabien Coquillat, au 032 717 76 61; fabien.coquillat@ne.ch.

Entrée en fonction: à convenir.

## Parrainez un arbre

Lancée en septembre 2010, l'action «parrainez un arbre» proposée en partenariat avec le WWF-Neuchâtel, connaît un joli succès. En effet, 84 arbres ont déjà trouvé un parrain ou une marraine.

Un arbre parrainé est un présent original (cela peut être l'occasion d'offrir un cadeau collectif) qui sera apprécié de toute personne aimant la nature. En effet, l'arbre parrainé ne sera pas abattu et évoluera jusqu'à sa mort naturelle, offrant gîte et couvert à une multitude d'animaux et de champignons.

Un certificat de parrainage sera établi au nom de la personne souhaitée qui recevra en outre un DVD expliquant l'importance écologique des vieux arbres. Le Service des forêts de la Ville de Neuchâtel est à disposition pour toute question ou toute demande de renseignement.

**Service des forêts, fbg du Lac 1, 2000 Neuchâtel, téléphone 032 717 76 88.**

## Nouveau Neuchâtel

### Huit communes communiquent

Débat sur l'organisation politique la plus apte à répondre aux besoins de la population de l'agglomération neuchâteloise

Quelque cinquante membres des Conseils communaux et généraux des communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Neuchâtel, Saint-Blaise, Hauterive, Enges, La Tène et Valangin se sont réunis mercredi 28 novembre au Laténium pour évoquer le projet de création du Nouveau Neuchâtel.

Conseillers communaux et membres des commissions d'agglomération ou de fusion des huit communes impliquées dans le processus de rapprochement ont d'abord pris connaissance du travail accompli à ce jour par le comité de pilotage qui comprend trois représentants de chacune des huit communes précitées – deux élus à l'exécutif et l'administrateur ou chancelier communal – et qui est coprésidé par les conseillers communaux Pascal Sandoz (Neuchâtel), Michel Muster (La Tène) et Thomas Perret (Corcelles-Cormondrèche).

Les élus ont ensuite débattu des scénarios administratifs et politiques les plus adéquats pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population de l'agglomération neuchâteloise. La discussion animée par Nicolas Babey, professeur à la HEG-Arc, fut nourrie et intéressante. Il en est ressorti que le scénario d'une fusion ne rebute plus et que sa nécessité semble acquise. Il s'agira, cas échéant, dans le processus devant conduire au Nouveau Neuchâtel d'accorder une place centrale au citoyen et d'instaurer un dialogue intensif avec lui afin de créer le climat de confiance indispensable à la réussite du processus.

Les participants à cette soirée autour du Nouveau Neuchâtel ont convenu de poursuivre leurs travaux dans l'attente des décisions des communes qui doivent se prononcer ce printemps sur leur participation ou non au Nouveau Neuchâtel.

## Anim'Action à Pierre-à-Bot

Le café-rencontre de votre quartier vous accueille **mardi 18 décembre, entre 14 heures et 15h30 à la salle des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, jus d'orange, pâtisseries du jour, journaux et jeux.

**Renseignements: 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animation**

La chronique multimédia de...

# Cher Père Noël...



Les cadeaux de Noël commencent à faire parler d'eux et les jeux vidéo occupent souvent une place de choix sur les listes de souhaits. Il est parfois difficile de savoir quel titre offrir à quelle personne. Nous vous proposons notre petit guide de fin d'année pour être sûr de faire des joueurs heureux!

Pour la famille nombreuse, la nouvelle console *Wii U*, particulièrement dans son pack premium incluant *Nintendo Land*, assurera du plaisir pour tout le monde. Papa et les adolescents auront enfin accès à *Batman Arkham City* ou *Call of Duty: Black Ops 2*. Les plus petits et Maman pourront continuer à profiter de l'univers de Nintendo et de son savoir-faire en jeux conviviaux.

Si *Assassin's Creed 3* ou *Far Cry 3* sont incontournables, il est fort possible qu'ils figurent déjà dans bon nombre de salons. Mettez donc plutôt sur *Dishonored*, un jeu d'infiltration libre qui est promis à une belle

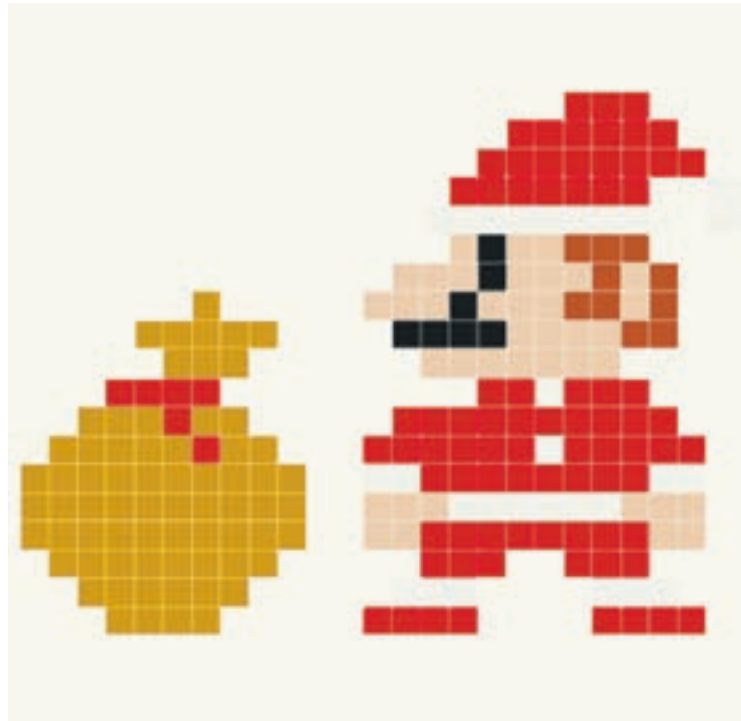


Image: <http://www.stickaz.com>

carrière au vu de sa qualité et des critiques élogieuses dont il a profité. Les joueurs plus exigeants sauront apprécier le challenge proposé par *Dragon's Dogma*, son gameplay aux multiples strates, ses partis pris origi-

naux et sa durée de vie gargantuesque. Pour les nostalgiques: La *Neo Geo X*, réédition portable d'une console mythique des années 90 devrait enchanter leur petit cœur de joueur, tandis qu'*X-Com Enemy Unknown*,

actualisation d'un glorieux jeu de stratégie du siècle passé, flattera leur cortex de vétérans.

Les amateurs de sports trouveront aisément leur bonheur avec *FIFA13*, *NHL13* et *NBA13*, selon la discipline de prédilection ou *Forza Horizon* et *Need for Speed: Most Wanted*, pour les amateurs de courses. Pour les joueuses: *La nouvelle maison du style* saura ravir les stylistes en herbe et *Just Dance 4* les danseuses chevronnées.

Les petites têtes blondes étant à l'honneur à Noël et leurs débuts dans l'univers du jeu vidéo se faisant souvent via les consoles portables, nous vous recommandons chaudement d'opter pour une *3DS* plutôt que pour une *PSVita*, la longévité de cette dernière semblant fortement compromise. *Le Professeur Layton et le Masques des miracles* est une valeur sûre et *Paper Mario Sticker Star* s'annonce particulièrement prenant.

Et pour finir, si vous envisagez d'accompagner votre grand-mère chantant «Mon beau sapin» à la guitare, il est grand temps de revoir vos accords. *Rock Smith* et son système d'apprentissage performant saura faire de vous la star du réveillon!

Niels Weber & Sandro Dall'Aglio

## A travers l'histoire



Situé à la rue de la Coquemène 1, ce bâtiment à l'architecture sobre a été construit en 1859 pour servir d'école. En 1893, il est transformé en logement et abrite aussi le Cercle de l'Union des travailleurs de Serrières, fondé en 1871. Le bâtiment accueille aujourd'hui le Serr'cle, un espace d'activités et de rencontres à disposition des habitants du quartier. Photographie anonyme, 1902, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (Fonds Suchard). Vincent Callet-Molin

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Manuel Bieler, architecte à Lausanne (Local architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation à la rue du Rocher, article 16489 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Incal Sàrl.

Demande de Monsieur Eric Ryser, architecte à Marin (Ad'A architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la démolition d'un quai de chargement, la construction d'un sas d'accès à un ascenseur et de cloisons en sous-sol du bâtiment 19, rue de l'Evoles, article 2168 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Pierre Uhler, usufruitier.

**Les plans peuvent être consultés du 7 décembre 2012 au 22 janvier 2013.**

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Boudevilliers, d'un permis de construire pour la mise en conformité d'une cabane sur un arbre (réalisée sans autorisation) 22, chemin de Gratte-Semelle, article 8858 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Sylvie et Pascal Savary. Les plans peuvent être consultés du 14 décembre au 29 janvier 2013.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

**Marché**

Durant la période des fêtes de fin d'année (Noël - Nouvel an), les jours de marché des **mardis 25 décembre 2012 et 1er janvier 2013** sont respectivement avancés aux **lundis 24 et 31 décembre 2012**.

**Direction de la Police**



# La Ville officielle

**Offre d'emploi**

La Direction de l'Urbanisme et de l'Environnement met au concours un poste d'

## urbaniste, à 80%

Directement rattaché-e à l'architecte-urbaniste communal, le-la titulaire du poste se verra confier les missions suivantes:

- mettre en œuvre, à l'interne et sous forme de mandats, des grands projets d'aménagement du territoire, urbanistiques et architecturaux;
- piloter et gérer des concepts et projets d'aménagement des espaces publics;
- participer à la révision du plan directeur et du plan d'aménagement au niveau de la commune et de l'agglomération, en intégrant les composantes de mobilité, d'environnement et de paysage.

Au bénéfice d'une formation d'architecte, d'urbaniste ou d'aménagiste (master EPF, HES ou titre équivalent) idéalement complétée par une formation post-grade en urbanisme, et d'une expérience professionnelle de 5 ans au minimum, vous maîtrisez les outils bureautiques usuels, ainsi que les logiciels de gestion de projets tels que MS Project et de dessin.

Vous possédez de bonnes connaissances des pratiques en urbanisme et aménagement du territoire, ainsi qu'en matière de gestion de projets et êtes doté-e d'un esprit de synthèse enrichi d'excellentes qualités rédactionnelles.

Apte à travailler de manière autonome et doté-e de bonnes capacités relationnelles, vous êtes prêt-e à vous investir dans le fonctionnement d'une équipe multidisciplinaire.

Si vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique, avec des possibilités de formation continue, ce poste vous concerne. Nous attendons avec intérêt votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **7 janvier 2013**, à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel  
Service des ressources humaines  
Faubourg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'architecte-urbaniste communal, M. Olivier Neuhaus, au 032 / 717 76 41, olivier.neuhaus@ne.ch.

Entrée en fonction: à convenir.

**Ces services sont au vôtre**

## RECIF

Centre de rencontre et d'échange pour femmes, RECIF est ouvert aux femmes de tous les pays, âges et situations, ainsi qu'à leurs enfants en bas âge. Cette association, sans but lucratif, se veut un lieu d'accueil et de solidarité où les femmes peuvent acquérir des connaissances, sortir de l'isolement, se faire des amis, échanger des conseils, mais aussi s'entraider et mieux connaître les habitudes suisses.

Dans de grands locaux lumineux à la rue de la Cassarde 22 (bâtiment de l'ancienne crèche des Cadolles), les animatrices de RECIF offrent des ateliers de français, de couture et de nombreuses autres activités.

**Ouvertures de l'accueil:** lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-17h00; à l'exception du mercredi après-midi, fermé et du vendredi, fermé à 16 heures. RECIF est fermée pendant toutes les vacances scolaires.

**Echos**

■ Lundi 3 décembre, les Autorités communales ont été représentées par MM. Bertrand Cottier, vice-chancelier et Pierre-Olivier Aragno, délégué aux transports et à la mobilité, et à la réunion concernant la pérennité de la liaison TGV Lyria Paris-Berne, à Besançon.

■ Vendredi, M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, représentera le Conseil communal à l'inauguration du centre de vente voyageurs rénové de la gare CFF de Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M<sup>me</sup> et M. Angela et Giuseppe Fera-Lelapi, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage et à M<sup>me</sup> et M. Madeleine et Paul Marchand-Lack, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.



**viteos**  
toutes vos énergies

**Horaire de fin d'année des trois bureaux d'accueil:**

Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle

**Fermeture**

du lundi 24 décembre 2012  
au mercredi 2 janvier 2013

**Réouverture**

Jeudi 3 janvier 2013 à 8 heures

**\*\* Nous vous souhaitons de belles fêtes \*\***

**Quartier de la Roche de l'Ermitage**

Venez partagez un moment convivial avec l'Association de Quartier de la Roche de l'Ermitage, sous sa tente

**dimanche 16 décembre 2012  
de 14h30 à 17 heures**

autour du thème «Ambiance et senteurs de Noël» avec la venue du Père Noël sur le parking à la rue de l'Orée 46-50 à Neuchâtel. Thé aux épices, vin chaud et friandises seront servis. Une surprise attendra les enfants qui apporteront poèmes, dessins et/ou chants.

**Pour plus d'informations:**  
[www.quartier@agre.ch](http://www.quartier@agre.ch)

**Programme cinéma pour la semaine du 12 au 18 décembre**

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

**APOLLO 1**

**JAMES BOND - SKYFALL 007**  
8<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 20h15, ve/sa 23h00.  
**Apollo 3:** VF me, ve au lu 17h30. VO angl s-t fr/all je, ma 17h30.  
Acteurs: Daniel Craig, Judi Dench, Naomie Harris.  
De Sam Mendes.

**ASTÉRIX ET OBÉLIX AU SERVICE DE SA MAJESTÉ - 3D**  
9<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF me, sa/di 13h30.  
Acteurs: Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.  
De Laurent Tirard.

**LES MONDES DE RALPH - 3D**  
2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF me, sa/di 15h45, je/ve, lu/ma 15h30.  
Acteurs: John C. Reilly, Sarah Silverman, Jack McBray.  
De Rich Moore.

**TANGO LIBRE**  
2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 18h.  
Acteurs: François Damiens, Anne Paulevich, Sergi López.  
De Frédéric Fonteyne.

**APOLLO 2**

**THE HOBBIT: AN UNEXPECTED JOURNEY - 3D**  
1<sup>re</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 14h. VO angl s-t fr/all me au ve, di au ma 20h.  
**Apollo 1:** VF di 10h30.  
**Arcades:** VF me 0h01, me, ve au ma 16h, me au ma 20h.  
Acteurs: Martin Freeman, Andy Serkis, Ian McKellen.  
De Peter Jackson.

**TROIS MONDES**  
2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VF me au ve, di au ma 17h45.  
Acteurs: Raphaël Personnaz, Clotilde Hesme, Arta Dobroski.  
De Catherine Corsini.

**MORE THAN HONEY**  
3<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF di 10h45.  
**Bio:** VF me au sa, lu/ma 16h. VO + F/d/f me au sa, lu/ma 18h. VF di 14h, 18h30.  
De Markus Imhoof.

**AIDA**  
En direct live du MET à New York.  
Représentation unique. Pas de limite d'âge.  
VO s-t fr sa 15.12, 19h.

**APOLLO 3**

**THE TWILIGHT SAGA - CHAPITRE 4 - RÉVÉLATION (2<sup>e</sup> partie)**  
5<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 20h30.  
Acteurs: Robert Pattinson, Kristen Stewart, Taylor Lautner.  
De Bill Condon.

**HIVER NOMADE**  
6<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 10 ans.  
VF me au ma 15h30.  
Acteurs: Pascal Equisier, Carole Noblanc.  
De Manuel von Stürler.

**KILLING THEM SOFTLY**  
2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 23h.  
Acteurs: Brad Pitt, Ray Liotta.  
De Andrew Dominik.

**LE CAPITAL**  
4<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VF di 11h.  
Acteurs: Gad Elmaleh, Gabriel Byrne, Natacha Régnier.  
De Costa Gavras.

**ARCADES**

**RISE OF THE GUARDIANS - LES CINO LÉGENDES - 3D**  
3<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF me, ve au ma 14h.  
De Peter Ramsey.

**BIO**

**ANNA KARENINE**  
2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me, ve au lu 20h30.  
VO angl s-t fr/all je 20h30.  
Acteurs: Keira Knightley, Aaron Taylor-Johnson, Kelly Mac Donald.  
De Joe Wright.

**CASSE-NOISETTE**  
Ballet. Représentation unique. Pas de limite d'âge.  
Sans dialogues di 16.12, 16h.

**REX**

**END OF WATCH**  
1<sup>re</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45.  
Acteurs: Jake Gyllenhaal, Michael Peña, America Ferrera.  
De David Ayer.

**ERNST ET CÉLESTINE**  
1<sup>re</sup> semaine. Pour tous sug. 5 ans.  
VF me au ma 15h30.  
De Stéphane Aubier.

**MARINA ABRAMOVIC: THE ARTIST IS PRESENT**  
1<sup>re</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VO s-t fr me au ma 18h15.  
Acteurs: Marina Abramovic.  
De Matthew Akers.

**STUDIO**

**TÉLÉ GAUCHO**  
1<sup>re</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 18h, 20h30, je/ve, lu/ma 15h45.  
Acteurs: Sara Forestier, Eric Elmosnino, Emmanuelle Béart.  
De Michel Leclerc.

**RISE OF THE GUARDIANS - LES CINO LÉGENDES - 2D**  
2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF me, sa/di 15h30.  
De Peter Ramsey.

**QUEEN KONG CLUB - CINEMA MINIMUM**

**HOMME AU BAIN**  
16 ans sug. 16 ans.  
Me 19.12 20h.  
De Christophe Honoré.

**Agenda pratique**

**Services d'urgence**

**Police:** 117.  
**Service du feu:** 118.



**Urgences santé et ambulance:** 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité:**  
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:**  
tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

**Services publics**

**ANPP** - Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes. Jean-Christophe Berger, secrétariat ANPP, rue de l'Écluse 57, tél. 079 767 93 03, e-mail: info@anpp.ch.

**ANSB** - Association neuchâteloise de services bénévoles (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, tél. 032 724 06 00: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnement de personnes en fin de vie, etc.

**APEN** - Association des Parents d'Élèves de Neuchâtel, (case postale 1625, 2001 Neuchâtel), apen@bluemail.ch, www.apen-ville.ch.

**Pharmacie d'office**

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

**NOMAD maintien à domicile**

**Centre NOMAD Neuchâtel et environs**

7 jours/7, prestations de soins (LAMA) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

**Permanence dentaire**

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

**Les services religieux**

**Paroisse réformée évangélique**

**Cultes du dimanche 16 décembre - 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent**

*Sud:*

**Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche à Collégiale 3.

**Temple du Bas:** je à 10h, méditation, salle du refuge. Di 10h15, culte avec sainte cène.

*Nord:*

**Ermitage:** chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

**Valangines:** di à 17h, fête de Noël.

*Est:*

**La Coudre:** temple ouvert en journée pour le recueillement. Di à 10h, culte avec sainte cène, baptême.

**Chaumont:** di à 11h15, culte avec sainte cène, participation du chœur.

*Ouest:*

**Serrières:** di à 10h15, culte avec sainte cène.

**Portalès:** di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

**Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et 18h, messes.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** pas de messe.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h messe, di à 10h15, messe en italien.

**La Coudre, Saint-Norbert:** sa à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.

**Chapelle de La Providence:** di à 11h, messe en polonais.

**Hôpital Portalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:** di 10h célébration dominicale (aumônerie catholique).

**Église catholique chrétienne**

**Église St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-Vattel): sa 15.12, à 17h, fête de Noël à La Chau-de-Fonds. Di à 9h45, messe à La Chau-de-Fonds.

**Impressum**

**Editeur:**  
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Direction:**  
Rémy Voiron, chancelier

**Rédaction:**  
Patrice Neuenschwander, journaliste  
Aline Botteron, journaliste  
Anne Kybourg, journaliste

**Illustration:**  
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**  
Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

**Contact:**  
• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

**Internet:**  
www.neuchatelville.ch

**Mise en page:**  
Cathy Ecabert

**Impression:**  
Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

**Tirage:**  
22'000 exemplaires

**L'instantané de Stefano Iori...**



... il est déjà arrivé à Neuchâtel

## Publicité



imprimerie  
messeiller sa

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel  
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37  
[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch) • [admin@messeiller.ch](mailto:admin@messeiller.ch)



Notre savoir-faire  
au service  
de votre entreprise





Un livre raconte l'histoire des anciennes corporations de Neuchâtel

# Un pan de l'histoire de la cité

Patrice Allanfranchini, professeur à la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE, et Olivier Girardbille, archiviste de la Ville de Neuchâtel, retracent l'histoire des anciennes corporations neuchâteloises au travers d'un ouvrage. Publié aux éditions G d'Encre, il est disponible en librairie depuis lundi. Rencontre avec l'un de ses auteurs, Patrice Allanfranchini.

## Comment est né ce projet d'ouvrage à propos des corporations?

Très simplement, en 2011, pour le millénaire de la ville de Neuchâtel. En 2009, les «avoyers» des corporations neuchâteloises ont créé ensemble une Association faîtière des Corporations historiques de la Ville de Neuchâtel. Elle devait leur permettre de déposer leur candidature pour l'appel à projets des festivités du Millénaire de la ville de Neuchâtel. Le projet de publication et d'exposition sur les corporations n'a pas été retenu. Nous avons décidé de ne pas abandonner notre idée et d'éditer un ouvrage sur l'histoire des corporations de Neuchâtel.

## Comment s'est déroulée son élaboration?

Avec Olivier Girardbille, responsable des Archives de la Ville de Neuchâtel, nous avons rassemblé toutes les archives, qui concernent



Pour Patrice Allanfranchini, les corporations sont encore là pour rappeler le rôle qu'elles ont joué dans l'essor de la cité.

Neuchâtel. Elles endossaient un rôle de valorisation et de paix du travail. Elles jouaient aussi le rôle de tribunal de prud'hommes. Si deux maçons se débauchaient pour une réalisation de mauvaise facture, c'était leur corporation qui réglait le conflit. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le droit a évolué. En 1815, le droit fédéral supprime le droit coutumier.

## Que raconte votre ouvrage?

Les corporations existent depuis la nuit des temps. Dans «Neuchâtel et ses anciennes corporations», nous retraçons leur rôle et leur fonctionnement. Nous détaillons comment elles ont évolué au fil du temps. Comme l'indiquent les préfaces de Jean-Pierre Jelmini et de Jean-Jacques de Reynier,

respectivement historien et président de l'Association faîtière des Corporations historiques de la Ville de Neuchâtel, cet ouvrage positionne les corporations comme un pan incontournable de l'histoire de Neuchâtel. Il vient apporter du neuf et plus de données éparses à leur propos.

début du mois de mars, les habitants célébraient la victoire des Suisses. Les corporations émanent toutes des princes. A Neuchâtel, elles étaient dirigées par des personnes appartenant tant à l'exécutif de la Ville de Neuchâtel, c'est-à-dire l'ancien Conseil communal, ou à des Conseils de la Ville. Il existait quatre corporations de rues issues de la bourgeoisie: Halles et Moulins/ Château/ Chavannes et Neubourg/ Hôpitaux. Elles offraient à leurs membres de nombreuses prérogatives. Ils participaient à des repas, des fêtes. Le premier dimanche après Pâques, le jour de la Quasimodo, se déroulait le partage des marrons, c'est-à-dire des dividendes de la fortune. Les corporations venaient en aide à la ville. Elles ont notamment contribué à l'édification du Temple du Bas par des apports financiers. Lors de la fête des bordes, la Ville de Neuchâtel offrait le vin. Chaque corporation avait droit à un muid de vin, qui correspondait à 364 litres. Différents documents font état de quelques excès lors de ces fêtes de rue.

## Comment leur rôle a-t-il évolué à travers le temps?

Les corporations étaient des compagnies des métiers. Il existait celle des marchands, celle des cordonniers et tanneurs, celle des vigneron, etc. C'était avant tout des corporations liées à des gens qui travaillaient. Elles servaient à défendre les intérêts d'une profession. Avec le temps, les membres des corporations n'exerçaient même plus les métiers en question. Les corporations ont perdu leurs prérogatives en 1848 avec l'indépendance neuchâteloise. Elles sont ainsi devenues de simples associations à la tête de fortunes diverses.

## A quoi servent-elles aujourd'hui?

Elles sont encore là pour rappeler qu'elles ont eu un rôle historique dans le développement de la ville de Neuchâtel. Elles peuvent également apporter un soutien financier à des projets particuliers. La corporation Halles et Moulins a participé à la mise en place des orgues de Serrières. Elles poursuivent un but philanthropique.

Anne Kybourg



les corporations. Il y avait pas mal d'ouvrages, que nous avons décortiqués. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, la Ville de Neuchâtel souhaitait mettre la mainmise sur l'ensemble du comté à tel point qu'un conflit récurrent entre la Ville et l'Etat s'instaura. Ce dernier a fini par l'emporter. Les corporations se sont développées exclusivement à

## Avez-vous découvert des éléments, dont vous ignoriez l'existence?

J'ai notamment appris que les corporations étaient à l'origine de l'éclairage public en ville de Neuchâtel. Elles ont également financé les seringues à incendie, qui servaient à éteindre le feu. Elles ont participé à l'essor de Neuchâtel. Les quatre ministres de l'exécutif de la Ville de Neuchâtel les sollicitaient au gré de leurs moyens. En effet, les corporations ont mené diverses actions envers la peste. Elles ont permis de payer le premier professeur de philosophie. Les corporations ont également joué un rôle crucial dans le choix de l'emplacement de la gare de Neuchâtel. Si elles n'étaient pas intervenues, la gare aurait certainement été implantée à l'endroit où se situe la Poste actuelle, au bord du lac. A cette époque, les chemins de fer devaient se trouver dans les plus beaux lieux, en l'occurrence près du lac. Les corporations ont su être visionnaires. En somme, les corporations ont aidé la ville dans de nombreuses actions et ce de manière entièrement libre et volontaire, sans aucune contrainte.

## Comment ces corporations ont-elles vu le jour?

Les corporations de rue sont nées à la suite de la bataille de Grandson. Au

«Neuchâtel et ses anciennes corporations»: séance de dédicaces des deux auteurs jeudi 20 décembre de 17 à 19 heures à la librairie Payot Neuchâtel.